

## POLITIQUE RÉDACTIONNELLE

### I – Présentation des manuscrits (articles, notes de recherche et autres textes)

*Revue d'études autochtones* ne publie que des textes inédits. Les manuscrits déjà publiés ailleurs ou devant l'être ne pourront être acceptés. Nous vous invitons à communiquer à la Rédaction tout projet de publication concurrent. L'exclusivité est demandée. Quoique la revue ne puisse défrayer de droits d'auteur, des ententes pourront être conclues dans certains cas.

Tous les articles sont publiés en français. Toutefois, des textes peuvent être soumis dans d'autres langues : s'ils sont acceptés par le comité de rédaction, ils seront traduits. Les opinions exprimées demeurent la responsabilité des auteurs et autrices. Les textes doivent être transmis par voie électronique en format WORD (docx) et les noms de tous les auteurs et autrices doivent être identifiés dès la soumission initiale de l'article. Toute demande de modification des noms des auteurs et autrices doit être justifiée, puis approuvée par la direction de la revue. Toutes les citations doivent être en français.

Moins substantielle que l'article, la note de recherche fait état d'une recherche en cours avec ou sans résultats préliminaires : hypothèses et objets, méthodologie, travaux en cours et, si possible, un aperçu des résultats. Évidemment, la note de recherche sera accompagnée d'une bibliographie exhaustive.

### Rédaction épïcène

La rédaction au masculin générique et la rédaction épïcène sont toutes les deux acceptées, au choix des auteurs. Ce choix doit être conservé au sein d'un même texte. *Revue d'études autochtones* accepte la rédaction épïcène, c'est-à-dire une écriture qui met en évidence de façon équitable la présence des femmes et des hommes. Nous n'acceptons pas les formes tronquées, comme les *patient-e-s*, les *patients/e/s* ou les *patient(e)s*, qui nuisent à la lisibilité. Pour plus de détails, voir le [Guide relatif à la rédaction épïcène : respect des genres masculin et féminin](#).

### Acceptation de textes autres que des articles

Dans le cadre d'un numéro thématique, le Comité de rédaction accepte de publier un certain nombre de textes (pas plus de quatre) qui ne sont pas des articles scientifiques mais qui apportent un complément à la thématique développée. Le Comité a identifié trois catégories de textes susceptibles d'être acceptés : le **commentaire**, le **témoignage** et le **point de vue**. Comme pour les articles, le Comité de rédaction se réserve le droit de refuser tout manuscrit de ce type soumis pour publication. Ces textes doivent d'abord faire l'objet d'une lecture critique de la part de la personne responsable du numéro, qui doit être en mesure d'en évaluer la pertinence à la lumière des critères énoncés plus bas. Ensuite, les propositions acceptées sont soumises à la rédaction de la revue avec des suggestions (au moins deux) de lecteurs externes. Ces textes seront alors lus par un ou une membre du Comité de rédaction et par un lecteur ou une lectrice externe. Le comité de rédaction se garde le droit de refuser ces textes. La direction de la revue décidera si ces textes seront intégrés à la version papier de la revue ou bien diffusés en supplément sur le site Internet de la revue. Maximum 3000 mots avec références bibliographiques (env. 8-10 pages à double interligne).

### **Commentaire**

Le commentaire apporte une perspective originale sur un sujet précis. Il doit s'inscrire clairement dans la thématique du numéro de la revue et proposer une valeur ajoutée par rapport aux articles, soit par son regard original, soit parce qu'il traite d'une question ou d'un enjeu qui n'est pas abordé par les autres textes. Contrairement aux articles, le commentaire n'a pas à reposer sur une démarche théorique ou empirique déterminée. Il propose plutôt un regard critique sur un enjeu, une thématique ou une littérature précise. Doit le caractériser un argumentaire structuré, enrichi des connaissances de l'auteur, de son expérience personnelle et de sa compréhension de la littérature pertinente.

### **Témoignage**

Le témoignage rend compte d'une expérience personnelle en un discours narratif, descriptif et/ou explicatif. Il doit s'inscrire clairement dans la thématique du numéro de la revue et proposer une valeur ajoutée par rapport aux articles par son regard original ou parce qu'il traite d'une question ou d'un enjeu qui n'est pas abordé par les autres textes. L'objectif ici est moins de proposer un argumentaire que de décrire une situation précise, une expérience vécue ou encore de présenter de manière concise un récit de vie. Le témoignage doit être structuré de manière cohérente, dans un style accessible et devrait idéalement comporter une section ou une conclusion de nature plus analytique.

### **Point de vue**

De nature critique, le point de vue ou l'opinion porte sur un enjeu d'actualité, une problématique ou un débat. Le texte doit s'inscrire dans la thématique du numéro de la revue et proposer une valeur ajoutée, soit par son regard original, soit parce qu'il traite d'une question ou d'un enjeu qui n'est pas abordé par les autres articles. S'imposent les règles de cohérence et le respect des normes d'usage : évitement des affirmations non soutenues et des attaques personnelles, nuance et respect pour les opinions contraires, etc.).

### **Plan de l'article et des notes de recherche**

- Titre du manuscrit;
- Nom de tous les auteurs et autrices, institution, coordonnées personnelles, courriel, etc.;
- Texte de l'article (**entre 7000 et 8000 mots MAX. incluant les notes de fin**); ou
- Texte de la note de recherche (**env. 4500 mots incluant les notes de fin**);
- Notes en fin de texte (**max. de 10**);
- Ouvrages cités en fin de texte (voir plus bas);
- Résumés français et anglais (avec titre anglais) d'environ 150 mots;
- CINQ mots clés (français et anglais);
- Note bio-bibliographique de chaque auteur et autrice (entre 125 et 150 mots, voir plus bas).

## Figures, photos et tableaux

Autant que possible, des cartes, photos, illustrations et tableaux seront fournis avec l'article, numérotés et accompagnés de légendes groupées à la fin du texte, avec indication du point d'insertion dans le texte. Les auteurs et autrices doivent s'assurer que les illustrations sont libres de droits.

Des photos, figures ou tableaux sont souhaités. Prière de soumettre les figures ou les photos en format PDF ou JPG (résolution de 300 ppp pour 11,6 cm de largeur). Veuillez prendre note que les originaux (textes, photos et figures) ne seront pas renvoyés aux auteurs ou autrices.

## Police et style

- Police recommandée : Times New Roman 12 points justifié et à DOUBLE INTERLIGNE
- Premier sous-titre : **EN GRAS ET PETITES CAPITALES**
- Second sous-titre : **En gras seulement**
- Troisième sous-titre : *En italiques*

## Citations

- Toutes les citations doivent être traduites en français;
- Elles doivent être entre des guillemets français (« et ») et accompagnées de la référence avec le numéro de page : (Rogers 1969 : 46);
- Les citations de plus de trois lignes doivent être en retrait du texte;

## Normes bibliographiques

- Les références citées doivent apparaître dans le texte de la manière suivante : (Phillips 1998) ou bien (Rogers 1969 : 46);
- Dans le texte, si la référence contient plus de trois noms, écrivez le premier nom suivi par la formule « *et al.* ». Par ex. (Bruchac *et al.* 2010);
- La liste des références citées doit apparaître à la fin du texte sous la rubrique **Médiagraphie**. Les différentes références d'une même personne doivent être en ordre chronologique ascendant en indiquant a, b, c pour plusieurs références d'une même année;
- Le style des références bibliographiques de notre revue est une adaptation du style Chicago 17<sup>e</sup> (FR);
  - [Pour les utilisateurs de EndNote ou de Zotero, télécharger le style Chicago 17<sup>e</sup> \(FR\);](#)
  - [Des exemples de références selon le style Chicago 17<sup>e</sup> FR sont disponibles sur le site des bibliothèques de l'Université de Montréal.](#)
- Le style des références regroupées dans la médiagraphie (liste de documents cités en référence, incluant des documents imprimés, des documents informatiques, des documents audiovisuels) doit être placée en fin de texte et en ordre alphabétique selon les styles suivants (**en respectant bien la ponctuation**) :

### **Livre**

Otis, Ghislain, dir. 2004. *Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Silver, Shirley et Wick Miller. 1997. *American Indian Languages. Cultural and Social Contexts*. Tucson : University of Arizona Press.

### **Chapitre dans un recueil**

Rogers, Edward S. 1969. « Band Organization Among the Indian of Eastern Subarctic Canada ». Dans *Contribution to Anthropology: Band Societies*. Sous la direction de David Damas, 21-50. Bulletin 228, Ottawa : National Museum of Canada.

### **Article dans une revue**

Collings, Peter. 2005. « Housing Policy, Aging, and Life Course. Construction in a Canadian Inuit Community ». *Arctic Anthropology* 42(2) : 50-65.

Labrèche, Yves, et John C. Kennedy. 2007. « Héritage culturel des Métis du Labrador central ». *Recherches amérindiennes au Québec* 37 (2-3) : 43-60.

### **Thèse de doctorat ou mémoire de maîtrise**

Gagnon, Denis. 2003. « Deux cents ans de pèlerinage : Les Mamit Innuat à Musquaro, Sainte-Anne-de-Beaupré et Sainte-Anne-d'Unamen-Shipu (1800-2000) ». Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université Laval, Québec. <indiquer le lien URL si le document est disponible sur Internet>. <<http://hdl.handle.net/20.500.11794/44234>>.

### **Archives**

ANC (Archives nationales du Canada). 1878-1932. *Manuan Agency. Surveys of the Land for the Coocoocache Reserve*. Indian Affairs, RG-120, vol. 7764, dossier 27074-3.

HBCA (Hudson's Bay Company Archives [Winnipeg]), A.6/15; A.6/17 : London Office Correspondence, 1794, 1806.

### **Source électronique**

APN (Assemblée des Premières Nations). 2009. *La santé environnementale et les femmes des premières nations : rapport de recherche*. Assemblée des Premières Nations, Unité de la gestion de l'environnement. <[http://www.afn.ca/uploads/files/rp-enviro\\_health\\_and\\_women-fr.pdf](http://www.afn.ca/uploads/files/rp-enviro_health_and_women-fr.pdf)> (consulté le 30 août 2017).

Canada, Gouvernement du. 1996. « Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones ». Gouvernement du Canada. <<https://www.bac-lac.gc.ca/fra/decouvrez/patrimoine-autochtone/commission-royale-peuples-autochtones/Pages/rapport.aspx>> (consulté le 30 août 2017).

### **Film ou document audio**

Lamothe, Arthur. 1983. *Mémoire battante*. Ateliers audiovisuels du Québec et Radio-Québec, Québec, 164 min.

Tagoona, William. 1981. *Northern Man*. CBC, Boot Records.

### Exemple de note bio-bibliographique

**Pierre Beaucage**, Ph.D. en anthropologie sociale (London School of Economics, 1970), est professeur émérite à l'Université de Montréal. Depuis 1963, il a réalisé une quinzaine de recherches de terrain en Amérique centrale et au Mexique, dont une recherche à long terme chez les Nahuas de la Sierra Norte de Puebla (1969-2010). En 2003, il a été titulaire de la Chaire de l'UNESCO sur le développement durable à l'Université de Valencia. Outre de nombreux articles, il a notamment publié : *Imaginaires mexicains. Voyages dans le temps et l'espace* (Musée de la civilisation/Fides, Québec/Montréal, 1998) et *Corps, cosmos et environnement chez les Nahuas de la Sierra Norte de Puebla : une aventure en anthropologie* (en coll. avec le Taller de Tradición Oral, Lux Éditeur, Montréal, 2009). Il a dirigé des numéros thématiques de *Recherches amérindiennes au Québec* et d'*Anthropologie et Sociétés*.

Courriel : inscrire ici votre adresse courriel

### Comptes rendus et notes critiques

La liste des ouvrages reçus pour comptes rendus est disponible sur Internet. Les livres peuvent être obtenus pour recension auprès de la personne responsable des comptes rendus ou auprès de la Rédaction. Les auteurs et autrices doivent faire parvenir leur compte rendu (entre 1200-1500 mots) ou leur note critique (entre 3000 et 3200 mots) par courriel. La liste des ouvrages disponibles pour comptes rendus est régulièrement mise à jour sur le site Internet de la revue (<https://recherches-autochtones.org/site/comptes-rendus-de-livres>).

### Tirés à part

Les auteurs et autrices recevront par courriel le tiré à part de leur texte (article, note de recherche, compte rendu, etc.) en format PDF ainsi que la publicité du numéro qu'ils sont invités à faire circuler dans leurs réseaux. Ils recevront également un exemplaire papier du numéro auquel ils ont collaboré.

### Épreuves

Sauf exception, la revue n'envoie pas d'épreuves de leurs articles aux auteurs et autrices. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier les textes dont la révision demanderait un travail excessif. Tout changement majeur proposé sera soumis aux auteurs et autrices avant le montage graphique final.

## II – Politique sur l’orthographe des ethnonymes autochtones et des toponymes

Pendant de nombreuses années, *Recherches amérindiennes au Québec* (maintenant publiée sous le nom de *Revue d’études autochtones*) a adopté les règles de l’Office québécois de la langue française (OQLF) et de la Commission de toponymie du Québec et du Canada en ce qui concerne l’orthographe des ethnonymes autochtones et des toponymes.

<http://www.gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>

<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/recherche.aspx>

Selon la règle de l’[Office québécois de la langue française \(OQLF\)](#), nous privilégions les orthographes suivantes des mots « autochtone », « peuples autochtones » et « Premières Nations » :

**Autochtone** : lorsqu’il désigne l’entité sociopolitique que forme l’ensemble de ces peuples, ou encore les personnes qui appartiennent à ceux-ci, autochtone peut être considéré comme un nom propre et prendre une majuscule initiale;

**autochtone** : lorsqu’il est utilisé comme adjectif, autochtone garde la minuscule

**peuples autochtones** : avec des minuscules

**Premières Nations** : la désignation *Premières Nations* s’écrit avec des majuscules initiales. Utilisée surtout en contexte canadien, cette désignation est considérée comme un nom propre, au même titre que les noms de peuples ou d’habitants.

Selon les nouvelles directives éditoriales, la revue autorise maintenant l’utilisation des ethnonymes et des toponymes selon les modes de transcription en cours dans les différentes communautés. Afin d’éviter toute confusion, il est important d’indiquer l’orthographe de l’OQLF en français entre parenthèses à la première occurrence (p. ex. : les Eeyouch (Cris) ; Ekuanitshit (Mingan), etc.).

La revue demande également aux auteurs d’uniformiser la graphie choisie dans leur article et de justifier l’utilisation de l’orthographe sélectionnée (p. ex. : pourquoi privilégier « Eeyouch » au lieu de « Cris » ou encore « W8banaki » ou « W8banakiak » au lieu de « Abénakis ») et si possible d’en préciser les sources (documents officiels, informateurs, etc.). Selon cette nouvelle directive, l’accord en genre et en nombre ne sera plus obligatoire.

Les auteurs qui désirent continuer à utiliser les règles de l’OQLF et de la Commission de toponymie du Québec et du Canada pour l’orthographe des ethnonymes autochtones et des toponymes peuvent le faire.

Hors Québec, la revue se réfère à la Commission de toponymie du Canada qui est disponible sur Internet :

<https://www.rncan.gc.ca/sciences-de-la-terre/geographie/noms-de-lieux-autochtones/19740>

**Proposition de tableau comparatif des ethnonymes des Premières Nations  
et des Inuit du Québec\***

<b>FRANÇAIS</b> Selon l'office québécois de la langue française	<b>AUTOCHTONE</b> Autodénomination en langue autochtone	<b>ANGLAIS</b>
Abénaquis / Abénaquise(s)	<b>Waban-Aki(s) ou Abénakis</b> (sing. et plur.)	Abenaki(s)
Algonquin(s) / Algonquine(s) Anichinabé(s)	<b>Anicinabek (singulier : Anicinabe)</b> <b>Anicinapek (singulier: Anicinape)</b>	Algonquin(s) Anishinabe / Anishinaabe / Anishinabe(g) Anishnabe(g)
Attikamek(s) (ne s'accorde pas en genre)	<b>Atikamekw Nehirowisiwok</b> (singulier = Atikamek Nehirowisiw)	Attikamek(s)
Cri(s) / Crie(s)	<b>Eeyou (sing.) / Eeyouch (plur.)</b>	Cree(s)
Huron(s)-Wendat / Huronne(s)- Wendat (Wendat est invariable)	<b>Hurons-Wendat</b>	Huron(s)-Wendat (Wendat est invariable)
Innu(s) / Innue(s)	<b>Innu(s). Innuat</b> (singulier = Innu)	Innu / Innu (invariable)
Inuit(s) / Inuite(s)	<b>Inuit (plur.)</b> (singulier = Inuk)	Inuit (invariable)
Malécite(s)	<b>Wolastoqiyik</b>	Malecite / Maliseet (invariable)
Micmac(s) / Micmaque(s)	<b>Mi'gmaq(s)</b>	Mi'kmaq (invariable)
Mohawk(s) (ne s'accorde pas en genre)	<b>Kanien'kehá:ka (Mohawks)</b>	Mohawk(s)
Iroquois	<b>Haudenosaunee (Iroquois)</b>	Iroquois
Naskapi(s) / Naskapie(s)	<b>Naskapis</b>	Naskapi(s)

\* Modifié d'après un tableau réalisé entre autres sur la base des consultations menées entre décembre 2010 et novembre 2011 dans le cadre du projet d'exposition « C'est notre histoire : Premières Nations et Inuit du XXI<sup>e</sup> siècle ». (Source : Musées de la civilisation, 2012 : *Politique des Musées de la civilisation à l'égard des peuples autochtones*. Mise à jour : 4 février 2015. Sur Internet : <<https://mcq.org/wp-content/uploads/2023/05/politique-autochtone.pdf>>.

Lorsqu'employés sous forme d'adjectif, ces ethnonymes s'emploient avec une minuscule.